

COMITÉ DE
QUARTIER LES
AUBES

CŒUR DE QUARTIER

LES AUBES





Eglises Don Bosco et Ste Jeanne d'Arc

N°13

Paroisse Saint Jean du Lez

Février 2015

Réaménagement de l'ensemble Jeanne d'Arc et ascenseur à Don Bosco

Les paroissiens, les parents de l'école, les gens du quartier des Aubes, s'inquiètent dès que l'on parle de restructuration autour de l'église Jeanne d'Arc. Le projet qui semble de plus en plus réalisable, est exposé ici. Croyez en ma sincérité dans ce mot que je vous adresse.

L'association diocésaine propriétaire des lieux va vendre les deux extrémités du terrain et garder l'église ainsi que la cour entre l'église et la salle d'Arc.

Sur l'emplacement de l'école sera construite en rez de chaussée une nouvelle école plus grande qui sera propriété du diocèse. Au-dessus de cette école sont construits des appartements. Cette pratique devient fréquente et les parents ont compris l'enjeu de cette reconstruction. Il n'y aura pas de période sans école puisqu'une école temporaire sera installée sur l'ancien parking avant qu'un immeuble n'y soit ensuite construit.

La salle polyvalente sera détruite pour être relocalisée dans l'église, qui va être réaménagée. Il n'y aura pas non plus de temps sans une salle puisque celle de l'église sera disponible avant la destruction de la salle actuelle.

Le lieu de culte gardera le beau caractère qu'il a et sa capacité sera suffisante pour la communauté qui se rassemble le dimanche.

C'est l'Association Diocésaine, en lien avec la paroisse, qui veillera à la bonne réalisation du projet avec le promoteur choisi et les architectes.

Nous restons disponibles à toutes les questions que vous vous posez par mail : paroissejdl@orange.fr.

L'école, la paroisse et le quartier auront au terme du projet un bel instrument de convivialité, où chacun pourra vivre ses activités dans un lien social renouvelé.

Sur le site de Don Bosco, suite à la fête des 30 ans de l'église, nous lancerons d'ici un mois (pour des raisons techniques) une souscription, pour mettre un ascenseur à la disposition des personnes à mobilité réduite qui souhaitent participer aux activités ayant lieu dans les salles du bas. Merci de votre générosité pour ce projet totalement financé par la paroisse qui permettra là aussi d'être accueillants à TOUS.

Ensemble portons ces projets tournés vers l'avenir dans la prière

Père Gérard BLAYAC



Messe du Samedi 31 janvier à Don Bosco



Conférence avec Mrs Segondy, Larbiou, Pigère, Boé, et le Père Blayac



Théâtre : « la vie de Don Bosco » avec les jeunes artistes de CAP'J



Nos jeunes musiciens renforcent l'équipe musicale



<https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/afficherCarteParcelle.do?F=F8172000CL01&p=F8172000CL0079&dontSaveLastForward&keepVolatileSession=>



Département :
HERAULT

Commune :
MONTPELLIER

Section : CL
Feuille : 000 CL 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 16/04/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

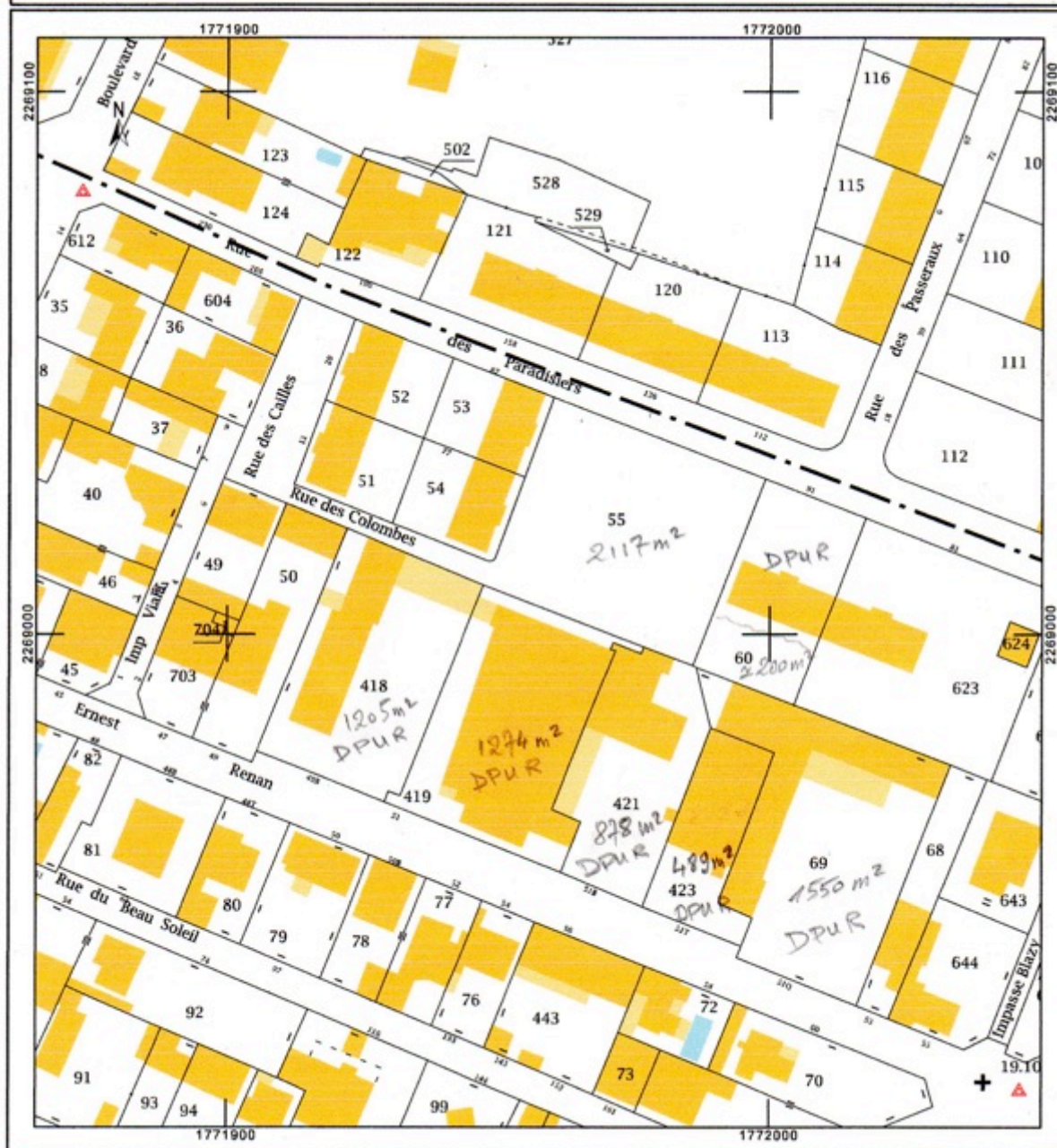
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

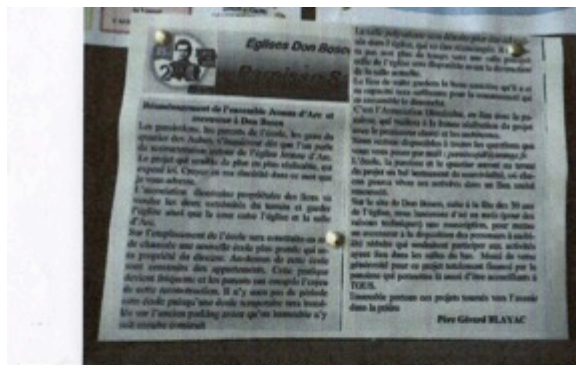
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTPELLIER
Centre administratif CHAPTAL 34953
34953 MONTPELLIER Cedex 02
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

DPUR: droit de préemption urbain renforcé
Servitude du Peyron: 21m
Zone RU1-1: 21m





Affiche et proximité des immeubles à 4 étages



Parvis T et parking à (ancienne église détruite et maison louée)



- interieure pour l'école et accès au jardin de ACM agrandi (terrain de jeux, de sport, ...) entre le bâtiment ouest et l'église, non seulement un passage mais une place publique fermée aux voitures et arborée
- Entre le bâtiment ouest et l'église, non seulement un passage pour piétons et vélos mais une **place publique fermée aux voitures**, capable d'accueillir un marché local de producteurs paysans, arborée
- Entre l'église et le bâtiment est, un passage accessible au public de manière à pouvoir faire le tour de l'église
- Retrait et alignement sur le Boulevard E Renan
- **Parking sous-terrain** en R-1 sur toute la surface bâtie et de dégagement et de stationnement en surface
 - Avec la garantie écrite des géologues quand au risque d'inondation et au risque d'assèchement des puits voisins et sous réserve d'un recours en cas de parking inondé ou de puits asséchés
 - Avec un PLD
- **En rez-de-chaussée du bâtiment Ouest**, pendant de la nouvelle école :
 - une salle municipale polyvalente de 200 places équipée (chauffage, toilettes, ...)
 - un espace pour des commerces de proximité (libres : café, épicerie, ...)
 - un entrepôt pour le matériel associatif (avec eau et électricité)
 - un bureau assez grand permettant d'accueillir plusieurs associations, de programmer des activités (soutien scolaire, aide aux immigrés, ...) avec les équipements fonctionnels nécessaires (internet, ...)
- Inventaire des **habitats collectifs** existants sur les Aubes (bâtiments, implantation, nb étages, nb appartements)
 - On dénombre 38 résidences de 2 à 8 étages sur le quartier, la plupart en périphérie, soit plus de 1525 appartements.

- Sur la base de 2 occupants par appartement, plus de 3 000 habitants des Aubes sur 4 400 au total résident en habita collectif, soit 70 % ! dont 12 % de logements sociaux.
- La densité de logements exprimée par le rapport entre le nombre de logements et la surface d'assiette hors voirie publique ramenée à l'hectare donne pour le quartier des Aubes: 31 logements/ha (en ville, la moyenne est de 26 logements/ha).

Vue aérienne du cœur de quartier



Les propositions ont été débattues en conseil d'administration du Comité de quartier et elles ont été présentées en réunion publique le 29 juin 2015 aux habitants qui les ont très largement soutenues.

Une pétition a été proposée aux habitants le 31 mai 2015 ; elle a reçue à ce jour près de 800 signatures. Elle a été remise à M le Maire.

Le CDQ a tenu informés les responsables politiques de la Mairie :

- M Philippe SAUREL, Maire de Montpellier
- Mme JANNIN, élue déléguée à l'Urbanisme et à l'Aménagement durable
- M Guy BARRAL, élu délégué au Quartier Centre

et s'est mis à la disposition des responsables techniques.

Nous attendons une mise en application concrète des principes de démocratie de proximité par la prise en compte des souhaits des habitants soutenus par leurs associations.

55 Bd Ernest Renan MONTPELLIER

[illegible]

Nombre moyen d'habitants par appart. et nb total d'habitants	2	3 050
Population moyenne en habitat collectif et population totale	69,32%	4 400

La densité de logements est exprimée par le rapport entre le nombre de logements et la surface d'assiette hors voirie publique ramenée à l'hectare. Les Aubes: 31 logements/ha (en ville 26 logements/ha).

Hypothèse basse : 1,5 habitants / appart.
Hypothèse moyenne : 2 habitants / appart.
Hypothèse haute: 2,5 habitants / appart.

Hypothèse basse :	1,5 habitants / appart.	1,5 51,99%	2 288
Hypothèse haute:	2,5 habitants / appart.	2,5 86,65%	3 813

Les relevés sont le résultat d'une déambulation dans le quartier et du comptage porte à porte.